Qui peut le dire ?

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 33

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-206211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

— Tu dis ?

— Un vase, parfaitement, un vase battant neuf. J'y joindrai deux bouteilles d'un certain vieux vin de Féchy, que tu connais.

— J'aime mieux ça.

— Tu en videras une dans le récipient neuf...

— Dans le... ?

— Et tu le glisseras sous ton lit ; puis tu te coucheras, contrefaisant le malade, et m'attendras.

— Soit !... Mais le diable m'emporte si je comprends...!

— Tu sauras tout demain... Sois tranquille, je ne te ferai pas languir sous tes couvertures ; au coup de huit heures, je serai chez toi. Ce que j'ai à y faire s'expédiera en un clin d'œil, et tu m'auras tiré ainsi une vilaine épine du pied... Seulement, quoi que je dise et quoi que je fasse, tu me jures de ne pas broncher.

— C'est juré !... Mais ce qui m'attriste là-dedans, c'est le sort de ta bouteille de Féchy.

— A la rigueur, elle ne sera pas perdue ; et puis je te ferai présent du vase, de l'authentique Nyon, tu verras... Maintenant, je te laisse... A demain donc !

Cannelle parti, M. Potard fit venir l'apprenti dans son cabinet.

— Henri, lui dit-il, je vois avec plaisir que tu te fais un homme, que tu prends goût à l'ouvrage ; si tu continues de la sorte, tu finiras par savoir le métier très convenablement. Mais, je dois te le dire : mettre des graines en farine, trier des simples, emplir des flacons, composer du sirop, doser même les toxiques, tout cela n'est rien ou pas grand'chose. Il est temps que je te mette au courant de tout, que je t'apprenne les secrets de notre art... Demain matin, à 7 heures, nous partirons, toi et moi, pour une tournée de visites. Sois tout yeux, tout oreilles, et muet comme la tombe : prudence et discrétion !

(A suivre)

Les gaîtés du prétoire. — Le président à un témoin :

— Etes-vous marié ?

— Oui, m'sieur le président.

— Avec qui ?

Le témoin, d'un air surpris :

— ... Avec une femme, pardi !

Le président, d'un ton bourru :

— Avec une femme !... Avec une femme !... Avez-vous jamais vu quelqu'un qui soit marié avec un homme ?

— Oui, m'sieu le président.

— Qui donc ?...

— Ma sœur !

Au jass. — Au café, deux joueurs, l'oncle et le neveu, ont une petite altercation. Il fait très chaud, le vin est capiteux : le ton de la discussion monte, monte de plus en plus.

A une parole un peu vive de l'oncle, le neveu riposte : « Et ta sœur ! »

Alors l'oncle, calme et narquois :

— Ma sœur ?... C'est ta mère !!

LA FUREUR DES EAUX

Quand vient la belle saison, nos stations balnéaires — Lavey, Bex, Aigle, Yverdon, Henniez, Gimel, L'Alliaz, pour ne parler que des thermes du canton de Vaud — voient revenir régulièrement leur fidèle contingent de baigneurs ; on ne saurait dire cependant que la cure d'eau soit une des passions de notre peuple, et, franchement, malgré la vertu des sources alcalines ou sulfureuses, nous ne pourrions l'en blâmer. Il n'en était pas ainsi autrefois, si nous en croyons le comte Walsch. Voici ce qu'écrivait ce voyageur vers 1830 :

« La fureur des eaux est si universellement répandue par toute la Suisse qu'il y a à peine, dans les vingt-deux cantons, un individu, riche ou pauvre, jeune ou vieux, qui ne se fasse en quelque sorte un devoir d'aller passer au moins une quinzaine à l'un des cent établissements de bains disséminés dans le pays et qui sont pour les gens des environs autant de lieux de plaisance où ils vont se délasser de leurs affaires, prendre, comme on dit vulgairement, du bon temps. On assure même que cet usage est souvent l'objet d'une clause particulière insérée dans le contrat de mariage, à la demande de la jeune épouse. Au reste, cet usage date de loin, et sans remonter aux Romains, qui avaient, comme on sait, la passion des eaux thermales, nous voyons que, dès le quinzième siècle, Bade était déjà le rendez-vous de tout le beau monde de la Suisse et de l'Allemagne méridionale. On y menait joyeuse vie, s'il faut en croire le Pogge qui, tout secrétaire du pape qu'il était, paraissait fort bien s'y connaître. Dans la description qu'il a laissée de Bade en Argovie, séjour de liberté et de plaisirs, il se loue surtout de l'extrême affabilité des dames suisses et allemandes, ainsi que de la bonhomie confiante de leurs époux, bien différents, dit-il, de ces enragés maris italiens qui jettent feu et flamme sur le moindre soupçon.

» On se baignait en commun, observe-t-il, on servait des collations dans le bain, on y faisait le galant auprès des dames ; tout y était pêle-mêle, princes, prélats, chevaliers, astrologues, moines, religieuses, dont quelques-unes (celles du couvent de Toess) étaient autorisées par le pape à porter dans ces lieux de réunion des parures mondaines, qu'elles mettaient, pour tout concilier, par dessus l'habit de leur ordre...»

On prenait gaîment les eaux en ce temps-là, et bien d'autres choses aussi.

ON CLLIENT PEU COUMOUDO

L'autro dzo ye devessâi lodzi à ***, âo fin fond de la Savoïe et su zu rollhi à la portâ de la pinte dé quemounâ que lodzé à pî et à tsevau.

— Aî-vo ona tsambra et on lhi à mé baillî po stat né ? que démandô à la dama.

— Oï ! que mé fa. Baillî-vô pî la peine dé veni vouâiti.

No passein pè l'hotô que n'étâi ma faî rein tant cordiat et n'arrevein dein on' espèce de bouâton, avoué on lhi dedein.

Tot dé suite yè léva la couâtra po guegni dedein pè rappoo à la vermena, et coumeint tot clli commerce né cheintâi pas tant bon, yé demandâ à la fenna de révoure on bocon clli lhi et dé lâi tsandzi lé draps.

— Mâ ora, Monsu, que mé fâ la pintière, porquié fère tant dé manâires ! Clli lhi é bau et bin prouprou, dû que lé Monsu l'adjoint qu'a cutsi dedein lou derrai iadzo !

Y.

Qui peut le dire ?

On sait qu'il est d'usage, à la campagne, de laisser toujours un œuf dans le nid d'une poule, afin d'engager celle-ci à y revenir et à renouveler la provision.

Dans notre patois du gros de Vaud, cet œuf « laissé pour graine » s'appelle *lo nio*.

Existe-t-il un mot français correspondant et quel est-il ?

LES MOISSONS

Ronde de jeunes garçons et de jeunes filles.

Garçons
Nous allons, dès l'aurore,
Faucher les épis blonds,
Que le soleil colore
De ses premiers rayons.

Filles
Le blé tombe en cadence,
Se couche en rangs serrés.
Voyez quelle abondance
Dans ces beaux champs dorés !

Garçons
Voyez ces blés superbes
Etendus sous nos pas !
Nous les lions en gerbes
De nos robustes bras.

Filles
Nous venons les mains pleines
Porter les lourds épis
Que les chaudes haleines
Ont doucement mûris.

Garçons
Gentilles moissonneuses,
Portez-nous votre cœur.
De vos chansons joyeuses
Charmez notre labeur.

Filles
Oh ! non, garçons volages,
Vous qui n'aimez qu'un jour.
Seulement aux plus sages
Nous donnons notre amour.

Ensemble
Le froment que l'on sème
Mûrit sous le soleil.
Et le cœur, quand on aime,
Au froment est pareil.
Chantons, chantons en ronde
De l'été le retour.
Chantons la moisson blonde
Qui nous donne l'amour.

E. C.

COLLÉGIENS ET MOYENS

Nous recevons la lettre suivante. Les colonnes du *Conteur* sont ouvertes aux personnes qui pourront et voudront bien y répondre. Nous les prions seulement d'en user avec discrétion : notre journal est petit, petit.

*

Monsieur le rédacteur,

Dans l'intéressant article du *Conteur* du 31 juillet « La fête du bois », je lis : « il décida (le comité directeur) de faire appel aux élèves de l'Ecole moyenne de Lausanne *qui portaient l'uniforme* et savaient danser ».

A ce propos, je serais bien obligé à un ancien collégien de donner une description de l'uniforme des anciens élèves du collège et à un ancien « moyen » de faire de même pour l'uniforme des élèves de l'ancienne Ecole moyenne.

Agréez, Monsieur, les bonnes salutations d'un

ancien collégien.

Tout renchérit. — Il y a quelques jours, Mlle Z. fut accostée par un individu qui demandait l'aumône.

La jolie fille, charitable, lui présenta une pièce de dix centimes. L'individu recule en fronçant le sourcil et grommelle d'un ton courroucé.

— Deux sous ! Qu'est-ce que vous voulez que j'en fi...?

— Eh ! bien, répond Mlle Z, ayez l'amabilité, monsieur le mendiant, de les donner au premier pauvre que vous rencontrerez.

MI-TZAUTEIN

Les journaux ont annoncé que la fête de la Mi-été d'Anzeindaz, qui eut lieu dimanche dernier, avait réuni plus de deux mille personnes. Il n'y en eut certes pas moins à la Mi-été de Taveyannaz, le dimanche précédent.

Sur ces deux mille personnes, combien de montagnards, de vrais, d'authentiques montagnards ? Une pincée. A côté d'eux, une pincée encore de vrais amis de la montagne, l'aimant pour elle-même, pour sa grandeur, pour son charme indicible. Tout le reste, « snobs », montés là-haut sans trop savoir pourquoi, parce que Mme X., Mlle Y. ou M. Z. y montait. « Snobs » qui se croient « de la montagne » parce qu'ils ont gravi quelque cent mètres à force de soupirs et de gémissements ; parce qu'ils sont suants, soufflants, rendus ; parce que, de tout près, ils bravent du regard des rochers qui